

PLAN DU COURS : INTRODUCTION AU DROIT PUBLIC FRANÇAIS

I. LE DROIT CONSTITUTIONNEL

- A. Principales notions
 - 1. La Constitution
 - 2. Le régime politique
- B. Les institutions politiques de la Ve République
 - 1. Caractéristiques générales
 - 2. Le président de la République
 - 3. Le Gouvernement
 - 4. Le Parlement
 - 5. Les rapports entre l'Exécutif et le Parlement
- C. Libertés et droits fondamentaux
 - 1. Éléments théoriques
 - 2. Application pratique

II. LE DROIT ADMINISTRATIF

- A. Les actes administratifs
 - 1. Les autorités administratives
 - 2. Les actes administratifs unilatéraux
 - 3. Les contrats administratifs
- B. Les personnes publiques
 - 1. Principes relationnels
 - 2. L'administration étatique
 - 3. Les collectivités territoriales
 - 4. Les autres personnes publiques

- C. Les activités de l'administration
 - 1. Notions de police et de service public
 - 2. Responsabilité administrative
 - 3. Modes de preuve
- D. La juridiction administrative et le contentieux administratif
 - 1. Éléments historiques
 - 2. Les différentes juridictions administratives
 - 3. La compétence de la juridiction administrative
 - 4. Les recours du contentieux administratif